

BROYEZ VOS VÉGÉTAUX

et recevez **UN SOUTIEN** à l'achat ou la location de **BROYEUR**



Les avantages du broyage des végétaux :

- *Limiter les allers-retours en déchetterie*
- *Utiliser le broyat en paillage pour pratiquer un jardinage économe en eau*
- *Améliorer la qualité des sols de votre jardin*
- *Apporter de la matière sèche à votre composteur*

Retrouvez toutes les informations pratiques et conditions :

- Sur le site internet du Syndicat Pic et Etang :
« www.picetang.fr » rubrique « compostage et broyage »
- En nous contactant à contact@picetang.fr

Offres réservées aux particuliers et associations situés sur le territoire du Syndicat, dans les conditions définies dans la charte d'engagement et dans les limites des montants accordés.



*Avec nous, vos déchets
sont bien traités.*